

L'ESSENTIEL DE L'INFO DE

PONTCARRÉ

www.mairiepontcarre.net



Collecte pour l'Ukraine



Village forestier de la Brie



Mlle Jeannine Certier (Mme Petit) Mr Carrier Mlle Marguerite Grelier Mr Lambert Mlle Bouvet (Mme Fontaine) Mr Marlot Mlle Ginette Grelier Mr Lecaille Mr Trouttet (le facteur)

Fête du Muguet à Pontcarré en 1939



Vos élus

Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leur nom, consultez cette présentation, elle vous servira de guide :

Maire

Tony SALVAGGIO

1^{er} adjointe

Catherine TOURNUT - Finances - Personnel

Adjoints

Bruno BERTHINEAU - Voirie et réseaux divers

Corinne GABILLARD - Action sociale

Axel JEAN - Scolaire - Jeunesse

Déborah THOMAS - Animation

- Vie associative

Conseillers Délégués

Claude MACLE - Travaux

Catherine MACÉ - Ressources humaines

André LEFRANÇOIS - Cadre de vie

Marie-Anne PINTO - Culture - Communication

Denis THOUVENOT - Environnement

Conseillers Municipaux

Monia SAKOUHI - Action sociale

Régis GOSSELIN - Jeunesse et sports

Adeline GREGIS - Commerces -

Entreprises

Farid GAUTIER - Urbanisme

Rita KHANFOUR - Scolaire

François BENAVENTE - Urbanisme

Daphné MARTIN - Communication

Jimmy POLPRE - Commerces - entreprises

Bulletin municipal de Pontcarré

tiré à 1100 exemplaires

avril 2022

ISSN : en cours

Directeur de la publication : Tony Salvaggio

Rédactrices en chef : Catherine Macé, Daphné Martin et Rita Khanfour

Rédaction : les élus et le personnel communal

Maquette et PAO : Ateliers ACCAP

Impression : Chauvat-Bertau

Crédits photos : les élus et le personnel communal

Freepik.com et Adobestock.com

Sommaire

03 | Edito

4 | Richesses cachées

- 4 La fête du muguet à Pontcarré
- 8 Entretien avec M^{me} Grelier : Reine du muguet en 1964

11 | Échos d'éco.

- 11 Bienvenue à O'Parebrise 77

12 | Vie municipale

- 12 Vérifiez votre éligibilité à la fibre
- 13 Déchets : les dépôts sauvages, un fléau pour la Seine-et-Marne
- 14 Stationnements gênants
- 15 Mesureur et affichage de CO2
- 16 Affaires Générales et Scolaire

17 | Vie scolaire

- 17 Quand l'imagination des enfants mène au débat
- 18 Venez découvrir les vacances d'hiver au centre de loisirs !!!!
- 19 Viens avec nous cet été !!!
- 20 L'orientation post-bac ? Un casse-tête parfois...

22 | Vie associative

- 22 Vos manifestations à Pontcarré
- 23 2021 Les couleurs de Lagny Pontcarré Cyclisme ont brillé

24 | Social

- 24 L'engrenage des violences faites aux femmes
- 25 Merci pour vos dons aux habitants ukrainiens

27 | Cadre de vie

- 27 Dossiers d'urbanisme dématérialisés
- 28 Promenade en forêt à l'approche du printemps : conseils aux promeneurs et propriétaires de chiens
- 29 Avez-vous un puits ? demande Aquis-Brie

30 | Vie municipale

- 30 Votre mairie communique avec vous !
- 31 Élections législatives / Compte-rendu des conseils municipaux / État Civil 2022

32 | Informations



Madame, Monsieur,

Nous venons d'adopter le budget 2022. Malgré l'augmentation sans précédent de toutes les fournitures énergétiques et plus particulièrement du gaz (sachant que les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire comme les consommateurs particuliers), nous prévoyons sur cette seule énergie un impact de plusieurs dizaines de milliers d'euros de dépenses supplémentaires sur cet exercice. Viennent s'ajouter les augmentations sur tous les autres consommables et prix des matières premières qui se répercutent sur les marchés de travaux, d'entretiens ainsi que sur les contrats de prestataires. Bien que la situation soit difficile pour notre gestion quotidienne, sachant que les Pontcarréens sont confrontés aux mêmes problèmes d'augmentation du coût de la vie en général et afin de voir l'évolution prochaine des marchés, j'ai souhaité en accord avec l'ensemble du Conseil municipal ne pas augmenter la pression fiscale communale cette année encore. Ceci se fera en n'engageant que des dépenses obligatoires, nécessaires au fonctionnement des services à la population, et en ciblant les investissements prioritaires. La gestion rigoureuse que nous suivons nous permet d'engager cette décision sans pour cela délaissier l'évolution de notre village, en souhaitant bien sûr que la situation reprenne un cours plus normal pour les années suivantes.

Je vous parlerai maintenant d'un sujet attendu sur notre commune, l'arrivée de la fibre.

J'ai une nouvelle fois rencontré fin mars Monsieur Sébastien Martin, Directeur Général Délégué de Sem@fibre77 afin de faire un point comme nous en étions convenu. Je peux donc vous annoncer officiellement que la première des deux armoires de distribution est finalisée en raccordement. Celle-ci représente environ la moitié de Pontcarré, de l'entrée nord vers la rue de la Gare et la Ferrandière. Concrètement, pour cette première tranche, les habitations concernées pourront commencer s'ils le souhaitent, à se faire connecter par les opérateurs de leur choix à partir du 26 mai (fin du délai légal). Pour savoir si vous êtes dans le premier secteur concerné, reportez vous à l'article de ce bulletin sur la fibre qui vous explique comment connaître votre éligibilité ou suivre l'évolution pour la seconde zone.

En ce qui concerne la seconde armoire, celle-ci est également en phase de finalisation et il restera ensuite la consolidation des documents (délai laissé aux opérateurs). Sa mise en route effective devrait donc se faire vers la fin du premier semestre. Je tiens à remercier Monsieur Sébastien Martin ainsi que Monsieur Patrick Lachkar, responsable de la société EOS pour le travail réalisé et qui, malgré les difficultés rencontrées, ont su rattraper une partie du retard initial.

Les beaux jours arrivant nous allons pouvoir nous retrouver autour des différentes manifestations à venir.

Croyez bien que vos élus sont mobilisés pour continuer à ce qu'il fasse toujours « Bon vivre à Pontcarré ».

Que pensez-vous du bulletin ?

Scannez ce QR Code et dites-nous en répondant à un mini questionnaire.



Tony Salvaggio
Maire de Pontcarré

La fête du muguet à Pontcarré

Chères pontcarréennes et chers pontcarréens, dans la continuité des articles « histoire et culture sur Pontcarré » autour de l'identité de notre village et la reconstruction de la mémoire de Pontcarré, nous avons choisi dans ce bulletin de vous présenter un événement qui faisait partie de la vie de notre commune pendant une bonne trentaine d'années : **la fête du muguet**.

Qui a initié cette fête ? Comment se déroulait-elle dans le temps ? Pourquoi cette fête a pris fin ?

La fête du muguet fut initiée en 1936 par Louis Mazet, instituteur, et avait lieu le 1^{er} mai au début, puis le 1^{er} dimanche suivant le 1^{er} mai ensuite. En 1939 fut introduite l'élection de la Reine du Muguet et ses dauphines durant le bal du printemps (en couverture).

La fête a été suspendue pendant la deuxième guerre mondiale, mais a repris dès 1946. Au cours des années 1950-1960, elle a acquis une certaine renommée régionale et attiré de nombreux spectateurs, ainsi qu'en témoignent les nombreuses photos prises pendant cette période.



Le bulletin a 45 ans !

*Retrouvez la rétrospective
dans le prochain bulletin.*

La fête débutait courant mars par le Bal du Printemps, au cours duquel la ville procédait à l'élection de la Reine du Muguet et de ses dauphines. Suivait alors la partie technique de la fabrication des chars du défilé qui durait bien deux mois. Cela se passait généralement dans une grange de la Ferme du Parc et, plus tard, dans l'ancien lavoir lorsqu'il fut désaffecté. Les chars étaient plus ou moins nombreux et plus ou moins somptueux selon le nombre des jeunes volontaires qui s'engageaient à les construire. Cela représentait en effet un très gros travail : il fallait entre autres fabriquer des milliers de fleurs en papier pour habiller les chars et beaucoup de bénévoles étaient mobilisés dans le village.

Dans la semaine précédant la fête, des cueilleurs rapportaient de la forêt des brins de muguet pour les vendre tout au long du défilé. Le financement de ces opérations dépendait, selon les années, de la mairie, du Syndicat d'Initiatives ou de l'Amicale des Fêtes et Loisirs.

Arrivait enfin le week-end de la fête proprement dite.

Le samedi soir commençait le Bal du Printemps au cours duquel le couronnement de la Reine du Muguet se produisait, généralement, à minuit.

Le dimanche, le défilé constituait le point fort de la fête. Il se formait dans l'allée de la Ferme du Parc d'où il démarrait vers 15 heures. Il traversait Pontcarré dans toute sa longueur jusqu'à l'extrême sud. Là, après un verre pour se désaltérer, il faisait demi-tour et revenait se dissoudre sur la place de la mairie entre les manèges et les baraques de la fête foraine qui y étaient installées. La Reine et ses Dauphines faisaient alors leur entrée dans la salle des fêtes au Bal de l'après-midi qui durait jusqu'à 18 heures environ.



Richesses cachées



Les recettes financières pouvaient être intéressantes les bonnes années : les bals du samedi soir et du dimanche après-midi attiraient beaucoup de public. Les rentrées d'argent (billetterie, buvette, vente de muguet, jeux locaux non forains) étaient affectées à la Caisse des Écoles au début, puis aux associations du Syndicat d'Initiatives et de l'Amicale des Fêtes et Loisirs par la suite. Ce financement était versé dans la caisse de l'école et servait au voyage scolaire de fin d'année.

Après le succès des 20 premières années de son existence, la fête du muguet a vécu des hauts et des bas jusqu'en 1972. En 1973, il n'y a même pas eu de Reine du Muguet, faute de candidates, car les jeunes pontcarréennes n'étaient plus motivées pour briguer ce titre ! Il faut également mentionner que la circulation sur la RN 371 à l'époque était déjà trop importante pour continuer à la bloquer un dimanche après-midi de mai. Quelques essais de résurrection ont eu lieu par la suite en organisant le défilé dans le lotissement de la Ferrandière, mais en vain, et les deux ou trois essais de faire revivre la fête d'antan, au début des années 2000, avec Reine, Dauphines et défilé ont fait définitivement chou blanc.

Par contre, la fête foraine de mai a persisté quasiment sans discontinuer depuis lors.

La fin s'explique par l'évolution de notre village. Pontcarré s'est transformé, dès la fin des années 1960, de village rural en une petite ville de la Seine-et-Marne, plus ouverte sur l'extérieur grâce à la modernisation de transports en commun. Les jeunes ont alors découvert de nouveaux plaisirs urbains plus attractifs, qui leur ont fait délaissé ceux que connaissaient leurs parents sur place.

Je tiens à remercier M. Jean-Pierre Lavergne pour son aide précieuse pour la rédaction de cet article.

Pensez vous que nos jeunes seraient intéressés par ce couronnement à nouveau ?

L'AMICALE FÊTES ET LOISIRS

La vie d'une Commune comprend aussi, et nécessairement, une part réservée aux loisirs et aux fêtes.

Nécessairement, parce que notre vie professionnelle nous impose de nous retrouver régulièrement, pour nous détendre, sourire et jouer ensemble, nous, les adultes. Il ne peut pas en être autrement, sinon il n'y a pas de vie, ou il y a une vie morne, triste, chacun se renferme en sa coquille, et les petits accros quotidiens prennent des allures de catastrophes.

La joie est donc une nécessité. Elle permet à l'amitié, cet objet si fragile, de s'installer et de fleurir, de s'épanouir, pour le plus grand bien de tous.

Alors, qu'y a-t-il à Pontcarré ?

Quelques amis de longue date, animés de la même volonté, se sont décidés (vivement encouragés en cela d'ailleurs par la Municipalité toute entière, avec laquelle nous avons les contacts les plus cordiaux et les rapports les plus amicaux), ces quelques amis, disais-je, se sont décidés à créer L'AMICALE FÊTES ET LOISIRS.

Qui sont-ils ? Vous les connaissez depuis longtemps déjà.

Je vous présente nos Dames :

Madame L. GRELIER, Vice-Présidente

Madame Th. GRELIER, Trésorière

Madame M. GAUDIN,

Madame R. PRAT

Madame A. TROTIN, Secrétaire

Madame L. VAQUERO

et voici les Messieurs : Monsieur A. BOUTMARD

Monsieur H. PRAT

et Monsieur R. DANGER, Président, pour vous servir.

Créée en 1971, l'Amicale a assuré les fêtes de l'année passée : Fête du Muguet, Fête Communale, et participé à l'organisation de la Fête de Noël, en collaboration avec la Municipalité.

L'année des Fêtes commence traditionnellement avec l'Élection de la Reine du Muguet et de ses Demeiselles d'honneur. C'est une aimable compétition, où la gentillesse est surtout la meilleure carte. En 1971, notre Reine était Catherine ROUGEOLLE, et ses Demeiselles d'honneur : Patricia VAQUERO et Marie-Thérèse HUERRA.

Il y a, bien sûr, quelques avantages à être élue Reine et Demeiselle d'honneur :

— d'abord, la Reine reçoit une bourse de 200 F, et chacune des Demeiselles d'honneur une bourse de 150 F.

— puis elles représentent la jeunesse dans les manifestations de Pontcarré et des Comités des Fêtes souvent éloignés. Ainsi, Meaux, Fontenay-Trésigny, Torcy, etc., les ont accueillies leur témoignant l'amitié qui lie de très nombreuses communes du département. À leur tour, elles ont rendu cette amitié en recevant leurs égales en titre.

Elles participent enfin à l'Élection de la Reine de la Brie, et il faut voir l'embarras du Jury pour déterminer celle qui aura l'honneur de représenter toutes les autres ; il faut lire le trac sur le visage des candidates, la joie des élues, félicitées par leur concurrentes !

Ce qui fait que, au dire de chacune de celles qui ont connu une année de règne, c'est un souvenir impérissable pour une année exceptionnelle.

Bien sûr, leur place est lors de la Fête du Muguet, qui est le morceau de choix de notre année.

Préparée pendant deux mois, objet de nombreuses réunions, cause de beaucoup de soucis et de fatigue, la Fête du Muguet est généralement une réussite : il ne peut en être autrement, puisqu'elle est le fruit d'une collaboration constante, dans le cadre que nous aimons et qui se modifie d'année en année, en saison printanière, parmi et pour une foule d'amis.

Après ce coup de collier, un peu de repos, consacré aux comptes et aux résultats, et voici Juillet, avec le Feu d'artifices, maintenant habituel, puis Août, mois des vacances, mais aussi mois de la Fête communale.

Comme c'est dommage d'ailleurs, que notre Fête communale soit placée à un tel moment ! Nous avons, bien sûr, un public de connaisseurs et d'habités qui fréquentent notre bal, mais un si grand nombre a préféré la mer ou la montagne !

Continuez à nous écrire à
richesses.pontcarre@gmail.com

si vous avez envie de nous raconter des
anecdotes que vous connaissez sur Pontcarré,
si vous avez de vieilles photos
dans vos placards à nous montrer...

L'AMICALE FÊTES ET LOISIRS

L'Amicale Fêtes et Loisirs a eu, cette année, un choix important à faire : il n'y a pas eu d'élection de Reine du Muguet : il n'y aura pas de Reine du Muguet.

Nous avons constaté, en effet, depuis plusieurs années déjà, que les jeunes filles boudaient de plus en plus cette élection, et nous avions de plus en plus de mal à présenter des candidates. Ce n'est d'ailleurs pas un fait particulier, car toutes les communes voisines connaissent plus ou moins ce problème.

C'est dommage pour Pontcarré. Depuis bientôt quarante années, la présence d'une Reine du Muguet servait de pivot à toutes les fêtes. Depuis dix ans aussi, nos Reines participaient à l'élection de la Reine de la Brie. C'en est fini. Mais comme rien n'est définitif, on peut penser que dans un avenir plus ou moins lointain, le besoin de changement fera sortir de l'oubli cette tradition qu'on délaisse aujourd'hui.

Par ailleurs, la fréquentation de la route nationale au mois de mai est devenue telle qu'il est maintenant difficile de bloquer la circulation en présentant un défilé de chars. Et pourquoi un défilé, s'il n'y a plus de Reine ?

C'est pourquoi la Fête du Muguet revêtira, cette année, un nouveau visage. Nous espérons cependant que cette modification qui s'impose à nous, comme un tribut à la vie moderne, n'entraînera pas trop de regrets parmi les anciens de notre commune.

Ceci dit, voici le calendrier des fêtes de 1973 :

- 17 Mars : Bal du Printemps
- 5 et 6 Mai : Fête du Muguet
- 14 Juillet : Fête nationale
- 19 et 20 Août : Fête communale
- 2 Septembre : Célébration de la Saint-Roch
- 13 Octobre : Bal des Chasseurs.

Nous vous avons déjà dit que notre activité est essentiellement dirigée vers un but : le Colis de Noël de nos Anciens. Cette année encore, nous pouvons être fiers de celui que nous avons remis à plus de cinquante de nos Aînés. La valeur d'ensemble de notre Colis augmente à peu près régulièrement chaque année ; c'est grâce à la participation de chacun et de chacune d'entre vous, et nous vous en remercions.

Cette année encore, nous avons pu offrir, en collaboration avec notre Municipalité, un spectacle pour les enfants, lors de la remise des jouets offerts par Monsieur le Baron de Rothschild, et y ajouter un petit goûter.

Nous vous rappelons que nous accueillons avec plaisir les idées susceptibles d'ajouter quelque chose à nos fêtes. Nous vous attendons.

Président : Robert DANGER
Vice-Présidente : Madame L. GRELLIER
Trésorière : Madame Th. GRELLIER
Secrétaire : Madame A. TROTTIN
Administrateurs : Madame M. GAUDIN, Madame R. PRAT, Madame R. VAQUERO, M. H. PRAT, M. A. BOUTMARD.

10



ASP

EN Mars 1972, l'Association Sportive de Pontcarré fait une timide apparition dans notre commune.

Loin d'être déçu, le bureau se reforme pour la rentrée 1973.

Nous y retrouvons comme membres :

Monsieur GRELLIER, Maire, Président d'honneur

Monsieur SABOURIN, Président

Monsieur CARLIER, Vice-Président

Madame LAVAL, Secrétaire

Monsieur GENET, Trésorier

Madame DE MARCHI, Trésorier-Adjoint

Messieurs PRAT, DELAUNAY, MOLDOVAN.

Les instigateurs se regroupent, encouragés par toute la Municipalité. Le terrain de foot se trace, des poteaux de but sont montés immédiatement ; ceux de basket sont en préparation, ainsi que ceux de hand-ball et de volley-ball.

Un portique est à leur disposition et l'on peut voir une quinzaine d'enfants évoluer sur le terrain, entraînés par Mademoiselle DENISE qui, dès la première séance sait se faire aimer et respecter.

La Municipalité prête bien volontiers la salle des fêtes pour les périodes de mauvais temps.

L'A.S.P. n'a qu'un objectif : que les activités sportives soient à la portée de tous les enfants.

Mais ses ressources sont encore insuffisantes ; elle espère néanmoins surmonter les difficultés et que de nouvelles recrues viendront augmenter l'effectif existant.

CALENDRIER DES FÊTES

Dimanche 21 Janvier : Messe de la Saint-Hubert ;

Samedi 17 Mars : Bal du Printemps (Comité Fêtes et Loisirs) ;

Samedi 5 et Dimanche 6 Mai : Fête du Muguet ;

Samedi 23 Juin : Fête de la Saint-Jean, par M. DESPLANQUE ;

Vendredi 13 Juillet : Feu d'artifice sur le château-d'eau organisé par la commune ;

Samedi 18 et Dimanche 19 Juillet : Fête patronale ;

Dimanche 2 Septembre : Fête de la Saint-Roch, par M. DESPLANQUE ;

Samedi 13 Octobre : Bal des Chasseurs ;

Mardi 25 Décembre : Messe de Minuit.

11

Entretien avec M^{me} Grelier Reine du muguet en 1964

Nous avons commencé par les présentations. Marguerite Grelier habite toujours sur Pontcarré après une incartade ailleurs pendant 13 ans.

De quand date la fête du Muguet ?

M^{me} Marguerite Grelier me montre la photo de la première Reine du Muguet Marguerite Grelier (19 ans à son élection) élue en 1939. Elle me dit :

« C'est ma tante ; je porte le même prénom et le même nom. »

Comment qualifieriez-vous la fête du muguet ?

C'est une coutume fort sympathique qui animait tout le village

Pourquoi vous êtes vous présentée ?

C'était la tradition, toutes les jeunes filles se présentaient. Mon père était le maire et ma mère était trésorière. J'étais belle aussi. Je me suis présentée en 1964. Plusieurs journaux ont écrit à propos de cet événement et j'ai gardé les bouts de journaux. J'ai été élue Reine de la Brie 2 ans plus tard.



1^{re} reine du Muguet

Elle m'a montré ensuite les photos de la Reine du Muguet et ses Dauphines élues après la guerre



1946 - 1^{re} reine du muguet après la guerre Jeanine Swidgel, Edith Migret, Laurette Lucko et Yvonne Canot





Défilé de chars à Pontcarré

Comme chaque année et ce, depuis trente ans, un joyeux défilé de chars a marqué dimanche le Essi au profit de la caisse des écoles. Les quelques averses de la journée ne compromirent point les festivités auxquelles toute la population en fête assista.

Précédés de la fanfare de l'Union musicale de Champs-sur-Marne, sous la direction de M. Lacroix, ex-trompette de la garde républicaine de Paris, les chars fleuris sur lesquels jeunes filles et un petit monde très souriant, empruntèrent les rues de la petite ville sous les ovations du public massé sur les trottoirs, parmi les personnalités présentes, on remarquait notamment M. Laverge, Essi, entouré de tous les membres du bureau.

Au cours de ce défilé, Mlle Marguerite Grélier, Reine du muguet, entourée de Mlles Jacqes Vanquet, et Anne-Marie Drocourt, ses dauphines, ne cessa d'envoyer des baisers à « ses sujets ».

Le concert donné par la fanfare de la commune libre du vieux Montmartre se déroula sur la place de la Mairie. Là encore, c'est par de vifs applaudissements que le public manifesta son enthousiasme et remercia ainsi tous les actifs organisateurs de cette manifestation.

La soirée se termina par un bal animé par Bernard Sidoli qui sut très vite créer l'ambiance.

Le char de la Reine. (Photo « LE PARISIEN LIBÉRÉ ».)

VIVE LA REINE !

Dimanche à Coulommiers, s'élevait l'élection de la reine de la Brie qui fut suivie par un nombreux public.

Après une lutte serrée, ce fut la charismatique Mlle Grélier (à gauche) reine du Muguet de Pontcarré, qui l'emporta. Au cours du défilé, on put s'apercevoir que le charme de la reine sortante, Mlle Cathy Jérôme (à droite), à gauche, reine de Pontcarré-Couhault, ne lui cédait rien. A droite, la reine de Coulommiers, Mlle Chantal Delloye.

Fête du muguet à Pontcarré

Dimanche 19 mai, au lieu de Pontcarré, le traditionnel Fête du Muguet qui se célèbre tous les ans.

Organisée par le Syndicat d'initiative sous la présidence de M. Dangier et sous le patronage de la commune, avec le concours de nombreux amis, elle a été célébrée avec un char tiré par un cheval et un cortège de cinq chars décorés de fleurs. Le service était assuré de l'abbé...

Le défilé se termina à midi, après avoir traversé la commune, et se termina à midi sur la place de la Mairie de Pontcarré, où se déroula le bal de nuit qui fut très animé.

Le soir, l'abbé fut de la partie, on a pu constater la présence d'une assistance nombreuse et la bonne humeur.

Photo de Jean / Le Char de Mouton.
En bas : La Reine du Muguet et ses dauphines d'honneur.

Richesses cachées

Qu'est ce que vous ressentez aujourd'hui d'avoir été élue ?

Je ressens de la fierté et de la joie. C'est un rêve de porter une robe de princesse.

Que ressentez-vous lorsque vous regardez les photos de votre couronnement ?

Cela me fait plaisir, c'est un excellent souvenir pour moi de voir tous ces gens. Je ressens beaucoup de regret du changement d'époque du fait que ça ne se pratique plus.

C'était une émulation de tout le village autour de cette fête :

- Cueillette du muguet par les femmes et les enfants
- Confection des boutonnières
- Vente des boutonnières
- Fabrication des paniers avec ma mère et Mme Monet
- Couture des robes de la reine et des dauphines par Mme Monet
- Fabrication des fleurs en papier par les enfants de l'école pour décorer le char
- Le buffet
- Les jeux surtout le chamboule tout et les jeux non forains
- L'entrée des bals dans l'ancienne salle des fêtes.
- Le défilé des majorettes

Que ressentez-vous M. Lavergne vous qui avez participé petit à cette fête ?

Ça me fait plaisir, c'est l'histoire de Pontcarré.

C'est de l'émotion de revoir toutes ces photos et revoir de vieux copains.

On avait chacun un sentiment personnel dans l'histoire.

La fête animait tout le village et même les villages voisins qui arrivaient avec leur char décoré.



Sources : Photos de M^{me} Marguerite Grelier
Entretien avec M. Lavergne et M^{me} Grelier



Rita
KHANFOUR

Bienvenue à O'Parebrise 77

Vous avez tous remarqué ce grand bonhomme rouge qui nous fait "coucou" à notre passage devant le 37 Grande Rue.

C'est la mascotte du nouveau commerçant O'Parebrise77 avec à sa tête, Yely Camara, jeune entrepreneur de 26 ans, originaire de Meaux. C'est le 9ème franchisé O'Parebrise en France et le seul en Ile de France. C'est le concept de l'offre qui a décidé Yely à entreprendre sous cette franchise.

En effet, le client de O'Parebrise se voit offrir non seulement la franchise mais en plus il repart avec un chèque ou un cadeau d'une valeur de 100€. Cela les différencie fortement de leurs concurrents plus connus. Au-delà de ce point de compétitivité non négligeable, il y a l'accueil chaleureux qui vous y attend et la gentillesse de toute l'équipe O'Parebrise77 :

- Yely, revendique son plaisir à discuter avec ses clients, le relationnel. C'est ce qui lui plaît dans ce métier.
- Paulo, lui, met du cœur à l'ouvrage et fait un travail de qualité sur la réparation
- Amandine, alternante en BTS NDRC, (Négociation et Digitalisation de la Relation Client) accompagne avec enthousiasme le développement digital de l'enseigne et vous accueille chaleureusement.



ou le changement de votre pare-brise. Sans compter, sa bonne humeur et son sens de l'accueil.

Une belle équipe dynamique et motivée.

Une voiture de courtoisie vous sera mise à disposition si vous le souhaitez mais aussi la possibilité de faire les réparations à domicile ou sur votre lieu de travail.



Que demander de plus ?

Mettre en place un relais colis ! Et c'est chose faite car O'Parebrise77 est également Point Pick-up (Colissimo, Chronopost et DPD) afin de répondre aux besoins des pontcarréens et privilégier les services de proximité.

La prochaine étape serait de créer des partenariats avec les commerces et les entreprises de Pontcarré et nous l'encourageons vivement sur cette voie.

Nous sommes donc ravis d'accueillir toute l'équipe O'Parebrise77 sur Pontcarré et nous leur souhaitons la bienvenue.



Adeline GRÉGIS

Vérifiez votre éligibilité à la fibre

La commercialisation du réseau sem@fibre77 a débuté pour Pontcarré. Le site internet de référence est celui de XP-Fibre.

Dix fournisseurs d'accès internet (abrégé FAI) sont présents : **SFR, Ozone, Kiwi, Orange, Bouygues Télécom, Coriolis, K-Net, Videofutur, Alphaslink, Nordnet.**

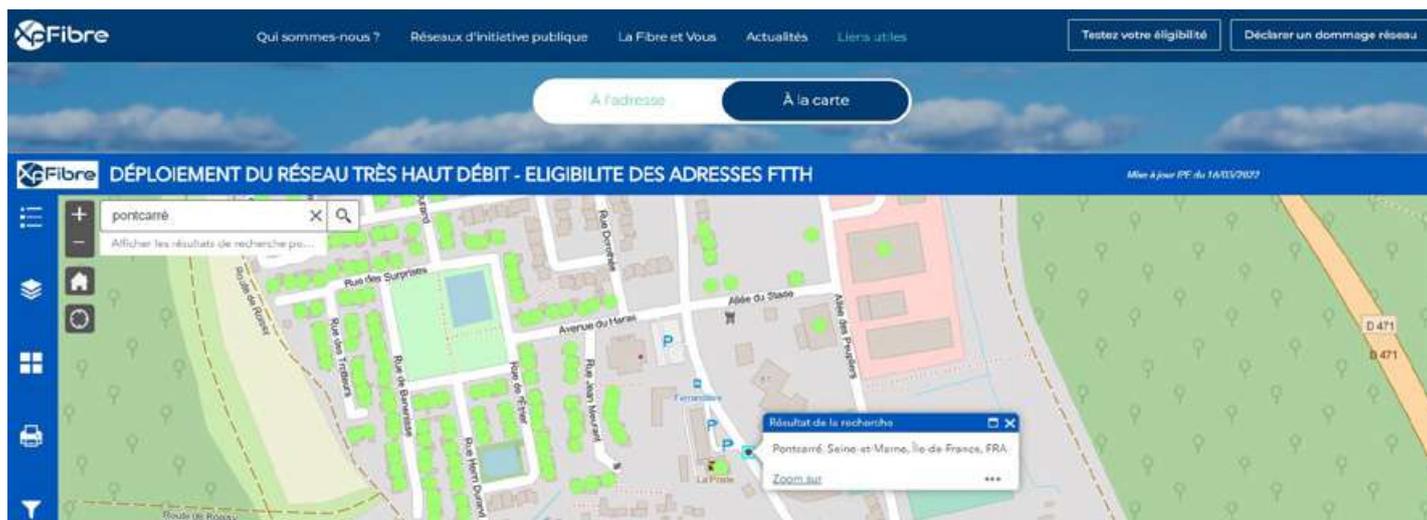
Êtes-vous éligible ?



<http://www.xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>



Vidéo youtube pour comprendre comment tester l'éligibilité de son logement



À l'adresse ou à la carte, testez les deux options. Le site peut ne pas donner les mêmes informations. Le bouton « À la carte » indique les habitations avec un point vert lorsque la fibre est déployée.

Si votre logement est éligible, il vous appartient, si vous êtes intéressés, de contacter un ou plusieurs FAI via leur site internet. Vous pourrez alors souscrire un nouvel abonnement à une offre fibre auprès du fournisseur que vous aurez choisi. C'est cet abonnement qui déclenche le raccordement jusque chez vous : **cela peut prendre entre 4 à 8 semaines.**

Lors de la mise sous presse de cet article, l'information commence seulement à être mise à jour : fournisseurs comme adresses. Soyons patients.

IMPORTANT

Votre seul point de contact pour la fibre est votre Fournisseur d'Accès Internet : pour le raccordement comme pour les coupures de service. Seul le fournisseur d'accès internet peut engager un recours auprès de Seine-et-Marne THD.

Rappel : si vous n'êtes pas intéressés par l'offre fibre, rien ne vous oblige à souscrire à un abonnement. Vous ne serez pas raccordé et il n'y aura pas de changement.



Daphné MARTIN

Déchets : les dépôts sauvages, un fléau pour la Seine-et-Marne

Les dépôts sauvages sont un grand fléau pour notre département et notre région et ont un impact au niveau national. Il existe plus de 600 points de dépôts de déchets sauvages référencés à ce jour en Seine-et-Marne. Selon l'ADEME les dépôts sauvages représentent 21 kg par habitant et coûtent 60 000 euros aux collectivités.

Qu'appelle-t-on un dépôt sauvage ?

Un dépôt sauvage est un site ponctuel qui résulte, le plus souvent, d'apports illégaux réalisés par des particuliers, des artisans, des entreprises, pour se débarrasser de leurs déchets à moindre coût.

Quels sont les enjeux des dépôts sauvages ?

Ils peuvent être de natures variées : déchets ménagers, encombrants, déchets inertes mais également déchets dangereux.

Il faut savoir que les dépôts de déchets sauvages peuvent avoir de nombreuses conséquences dommageables : dégrader des paysages, polluer des sols et les eaux, attirer des nuisibles tel que les rats, ou encore être à l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires. Lorsqu'il est réalisé sans l'information et l'accord du propriétaire du terrain, il porte atteinte à la propriété privée.

De plus, « le déchet appelle le déchet » : Le dépôt devient rapidement plus grand lorsqu'il a été repéré par de nouvelles personnes faisant acte d'incivisme et peu respectueuses des réglementations en vigueur.

Notre commune Pontcarré subit fréquemment ce type de nuisances.

Récemment encore, le Hameau de la Tuilerie a subi ce désagrément :



D'abord, un dépôt de plaques de fibro-ciment.



Puis, s'est ajouté très vite un nouveau dépôt de bois et de tuiles.



Le maire, un acteur majeur

Dans le cadre de son pouvoir de police spéciale, le maire dispose de l'arsenal juridique pour constater l'existence d'un dépôt sauvage.

Dans la majorité des cas, l'auteur ou les auteurs des faits restent indéterminés, le maire pourra établir un constat des infractions pénales et démarrer parallèlement une procédure administrative (astreintes, amendes, consignation).

À la date de mise sous presse, il n'y a pas encore eu de suites juridiques suite au dépôt d'une demande de Monsieur le Maire.

La commune prend donc en charge l'enlèvement de ces dépôts sauvages ce qui implique :

- Identifier les différents dépôts en l'occurrence trois types de déchets : plaques amiantées, tuiles et bois.
- Faire des demandes de devis pour l'enlèvement et le traitement des déchets dangereux.
- Après étude comparative des devis, donner le feu vert à l'entreprise sélectionnée.

Cette opération a été réalisée en deux temps jeudi 24 février pour le bois et les tuiles (triés séparément) et vendredi 25 février pour les déchets amiantés.



Cette procédure peut vous paraître longue mais elle est indispensable pour protéger la santé de tous et les finances communales.

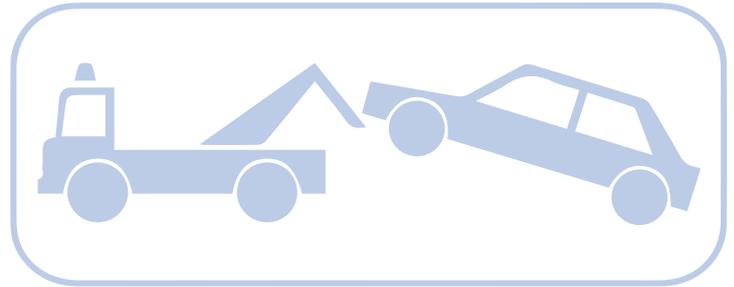
source: Préfecture de Seine et Marne: guide relatif à la lutte contre les abandons et dépôts illégaux de déchets



Catherine
MACÉ

Stationnements gênants

Durant ces derniers mois, il a été constaté une recrudescence de plaintes auprès de la Mairie concernant des problèmes liés aux stationnements de véhicules sur la voie publique.



Il est rappelé que les « habitudes » en termes de stationnement, même acquises de longue date, ne peuvent se substituer à la loi dès lors qu'un résident en subit les désagréments.

Dans le cas de problèmes récurrents, il est possible de convoquer en Mairie, via la Police Nationale, simultanément tous les protagonistes du différend, à savoir le ou les résidents subissant les troubles et leurs auteurs présumés. Les forces de l'ordre se chargeront de rappeler les droits et devoirs de chacun, la Mairie mettant seulement à disposition un local pour ce faire.

Par ces quelques lignes, nous espérons résolument pouvoir faire appel au bon sens de tous afin de ne pas avoir recours à cette dernière alternative, comptant donc sur le civisme et le respect d'autrui de chaque pontcarréen et pontcaréenne.

Rappel sur la démarche à réaliser :

- Contacter le propriétaire du véhicule en cause dans les désagréments.
- Si cet échange n'est pas suivi d'effets permettant de faciliter la circulation et le stationnement de tous, la Mairie peut envoyer un courrier de sensibilisation avant de confier la résolution du problème à une instance dotée de pouvoirs dans ce sens (Police Nationale dans le cas d'infraction ou médiateur s'il s'agit d'un différend de voisinage).

Pour mémoire, outre les stationnements sur les lignes jaunes dûment matérialisées, ceux sur les trottoirs et les entrées carrossables (communément appelées bateaux, désignant l'accès entre la chaussée et l'entrée d'une propriété) sont interdits et donc susceptibles d'être verbalisés, tout spécialement s'ils pénalisent un résident ou des véhicules de service (comme ceux en charge du ramassage des ordures ménagères) dans leurs allées et venues.

Si une infraction est avérée, il vous est possible de prendre attache de votre propre initiative avec les forces de l'ordre dans le but de faire verbaliser le contrevenant.



Bruno
BERTHINEAU

Mesureur et affichage de CO₂

Malgré tous les efforts mis en œuvre, l'épidémie de COVID-19 se poursuit.

La municipalité de Pontcarré s'est dotée d'appareils de mesure et d'affichage de CO₂. Ils ont été installés dans toutes les classes, à l'accueil de loisirs, au restaurant du groupe scolaire Louis Mazet et dans tous les bâtiments municipaux.



Le coronavirus se transmet principalement par des gouttelettes et aérosols contenant des particules de SARS-CoV-2.

Les aérosols sont des micro-gouttelettes produites lorsque l'on respire. Dans les lieux clos, ils se retrouvent en suspension dans l'air jusqu'à plusieurs mètres de la personne qui les a produites et peuvent y rester pendant plusieurs heures.

Le masque filtre une partie des aérosols, mais il devient moins efficace si la quantité d'aérosols est trop importante. Une autre mesure, très efficace pour limiter la transmission de virus transmis par aérosols, est de réduire la concentration d'aérosols en les diluant. Pour diminuer la concentration des aérosols dans une pièce, il suffit d'aérer avec de l'air extérieur ! Il faut alors ouvrir grand les fenêtres pour renouveler complètement l'air de la pièce.

En quoi le taux de CO₂ nous informe-t-il sur la quantité d'aérosols ?

Le CO₂ est produit par la respiration humaine en même temps que les aérosols. Plus on respire, plus le CO₂ et les aérosols s'accumulent dans l'air d'un lieu clos. Le taux de CO₂ nous informe donc sur la concentration d'aérosols. Contrairement aux aérosols viraux, l'avantage avec le CO₂ c'est qu'il est très facile de mesurer en temps réel sa concentration avec des capteurs !

Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, mesurer le taux de CO₂ est une façon de vérifier si l'air est suffisamment renouvelé.

Couleur	Smiley	CO2 (ppm)	Qualité de l'air
Vert		400-600	Excellent
Jaune		601-1000	Bon
Orange		1001-1500	Médiocre
Rouge		1501-2000	Mauvais
Rouge clignotant		> 2000	Critique



Catherine
MACÉ

SOURCES

Etude de modélisation qui montre que l'aération d'une pièce combine au port du masque par tous les individus dans la pièce peut réduire par 5 à 10 le risque d'infection.

Lelieveld, J., Helleis, F., Borrmann, S., Cheng, Y., Drewnick, F., Haug, G., ... & Pöschl, U. (2020). Model Calculations of Aerosol Transmission and Infection Risk of COVID-19 in Indoor Environments. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 17(21), 8114.

Les particules de SARS-CoV-2 peuvent rester stables (même taille, morphologie et aspect) dans des aérosols pendant 16h, ce qui suggère que ces particules restent infectieuses après un long délai en suspension.

Fears, A. C., Klimstra, W. B., Duprex, P., Hartman, A., Weaver, S. C., Plante, K. S., ... & Roy, C. J. (2020). Persistence of severe acute respiratory syndrome coronavirus 2 in aerosol suspensions. *Emerging infectious diseases*, 26(9), 2168.

Affaires Générales et Scolaire : des services municipaux clés, au service des habitants de Pontcarré

Le service des affaires générales a pour mission principale d'assurer l'accueil de la population au sein de la collectivité, c'est-à-dire orienter, renseigner.

La gestionnaire Carine Lesaulnier :

- instruit les demandes administratives relatives à l'état-civil : naissance, reconnaissance, mariage, pacte civil de solidarité et décès.
- délivre les attestations d'accueil, assure les formalités de légalisation de signature, les copies certifiées conformes.
- assure l'organisation des opérations électorales politiques pour lesquelles elle réalise la tenue des listes électorales (en savoir plus). La liste électorale est validée par le Maire.
- procède aux opérations de recensement de la population en liaison avec l'INSEE.
- procède aux opérations de recensement militaire.
- attribue les emplacements pour les concessions funéraires concédées par la commune. Elle assure le suivi des inhumations et des exhumations. Elle délivre les différentes autorisations dans le cadre de la police des funérailles.

Le service scolaire a pour mission de traiter tout ce qui concerne le

scolaire et le périscolaire pour la commune de Pontcarré : inscription à l'école, inscription au périscolaire, inscription à la restauration scolaire tout ceci via le portail famille que vous trouverez facilement sur le site internet de la commune

www.mairie.pontcarre.net, section JEUNESSE, rubrique Portail famille.



LE PORTAIL FAMILLE

Consultez le dispositif d'Plan Local de l'Environnement (PLUE) de 20 novembre

Téléchargez le guide utilisateur Carine pour vous aider dans vos démarches sur le Portail Famille

I - FONCTIONNEMENT

L'accès à l'espace personnel du Portail Famille s'effectue à partir du site via le lien suivant : <https://portailfamille.pontcarre.net>

Sur cet espace, il est nécessaire de :

- Vérifier la fiche Famille et toutes les autres fiches,
- Certifier sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées,
- Fournir les justificatifs demandés de la fiche Famille et des autres fiches avant chaque rentrée scolaire.

Depuis le 21 mars 2017, les passeports et les cartes d'identité ne se font plus en mairie de Pontcarré, les usagers doivent effectuer leur demande dans une commune équipée d'un dispositif de recueil (par exemple Roissy en Brie). Pour faciliter votre préparation vous pouvez remplir une pré-demande en ligne (en savoir plus).



Carine LESAULNIER est votre interlocutrice privilégiée pour toutes questions ou difficultés inhérentes à ce secteur.



Carine
LESAULNIER



Catherine
MACÉ

Quand l'imagination des enfants mène au débat



Toutes les deux semaines, chaque classe de l'école Louis Mazet se rend à la bibliothèque afin d'y emprunter des livres mais aussi pour écouter une histoire. Une fois celle-ci terminée, une discussion s'entame sur ce que les enfants en ont pensé, leurs ressentis et leurs interrogations. Parmi toutes ces histoires, deux ressortent du lot de par l'intérêt que les enfants leur ont porté : *Le petit chaperon qui n'était pas rouge* et *La petite reine rouge*.



La petite reine rouge raconte l'histoire d'une petite fille qui règne sur un royaume où tout est rouge mais un jour, au détour d'une promenade, elle constate une anomalie dans son paysage : une fleur bleue. Elle découvre alors un petit roi et son royaume tout bleu et cela ne lui convient pas du tout.

Cette histoire aborde des thèmes comme l'amitié, l'amour mais surtout la différence et l'acceptation des autres. Ce qui est intéressant, c'est que la fin est une ouverture pour une possible suite que les enfants ont réclamé pendant plusieurs séances (même si cette dernière n'existe pas encore). À tour de rôle, plusieurs enfants ont donc proposé une suite comme le fait que la princesse violette se marie avec le prince jaune ou encore qu'elle découvre plein d'autres royaumes de plein de couleurs différentes. Nous avons ensuite débattu sur l'histoire en elle-même. Par exemple, pourquoi la petite reine rouge attaque le royaume bleu, qu'est ce qui la fait changer d'avis, quelle est la morale ? Pour finir cette discussion haute en couleur, les enfants ont finalement conclu que ce n'est pas parce que quelqu'un n'est pas comme nous que l'on doit être méchant avec lui. On a le droit d'être différent et il faut accepter les autres comme ils sont.



Ayant vu l'amusement des enfants à imaginer des suites à *La petite reine rouge*, j'ai choisi *Le petit chaperon qui n'était pas rouge*. C'est l'histoire d'une petite fille toute de bleu vêtue qui se rend chez sa grand-mère pour lui porter un pot de miel en rencontrant plusieurs animaux sur son chemin. Ce récit, qui est un conte détourné du

petit chaperon rouge, a la particularité d'avoir quatre fins alternatives et une cinquième qui invite le lecteur à imaginer la sienne.

Chaque classe a ainsi proposé entre cinq et dix fins allant chacune dans des registres différents. Certains s'inspiraient d'autres contes en faisant intervenir un loup ou une sorcière et d'autres simplement de leur vécu et de ce qu'ils aimaient... Ce qui est amusant c'est la manière dont les enfants mélangent les histoires notamment avec *La petite reine rouge* puisque beaucoup se demandaient pourquoi la maison du chaperon bleu n'était pas bleue puisqu'elle n'était censée aimer que cette couleur. J'ai aussi remarqué que les filles avaient plus tendance à inventer des fins heureuses tandis que les garçons étaient un peu plus aventureux et combatifs.

Je vous partage une de mes fins préférées qu'un enfant m'ait raconté en retranscrivant ses mots : « Alors moi je pense que la grand-mère, la petite fille et le lapin ils mangent tous ensemble. Après la petite fille elle veut rentrer chez elle alors elle part avec le lapin et sa grand-mère et ils récupèrent tous les animaux qu'ils ont rencontrés et ils vivent tous heureux avec la maman du chaperon bleue et ils font des gâteaux ».

Grâce à ces deux histoires, ils ont ainsi pu faire travailler leur imagination et surtout écouter les autres et rebondir sur ce qu'ils disaient sans être irrespectueux ni les interrompre. Ils ont aussi pu comprendre qu'avec une même histoire de base, personne n'imaginait la même chose puisque chacun s'inspire de ce qu'il connaît et qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises fins, simplement celle que l'on choisit. L'imagination n'a pas de limite et encore moins celle des enfants.

Et vous, quelle fin nous auriez-vous racontée ?



Rémy GODART

Personnel de la mairie

Rémy GODART est notre nouveau bibliothécaire ! Nous nous félicitons de l'avoir fidélisé. Rémy, est arrivé en septembre 2021 pour remplacer Claire Riobé pendant son congé maternité. Claire est partie pour un emploi plus proche de chez elle qui lui permettra de s'adonner à la joie d'être plus disponible pour ses enfants. Nous la remercions pour tout le dynamisme qu'elle a apporté à notre bibliothèque.

Venez découvrir les **vacances d'hiver** au centre de loisirs !!!!

Nous avons plongé les plus grands enfants (6-11 ans) dans l'univers de la magie où plusieurs groupes s'affrontent dans différentes épreuves pour obtenir des baguettes magiques et leurs pouvoirs.

C'est dès le début de la deuxième semaine que les enfants avaient reçu une lettre venue tout droit de l'espace leur demandant d'aider le petit Nawee à rentrer chez lui. Alors les enfants ont fabriqué des fusées, des robots, des provisions « cookies » pour aider le petit homme, la fusée fut envoyée le dernier jour et depuis nous attendons des nouvelles de notre copain Nawee...

À suivre...



Et puis, comme par magie, les enfants et les animateurs ont organisé un spectacle... de magie, avec des tours incroyables, une téléportation, une fleur que l'on faisait voler...

Les enfants nous ont encore épaté par leur investissement et le spectacle fut magique, merci à eux et merci aux parents pour avoir répondu à nos demandes.

Les petits (3-6 ans), quant à eux étaient plongés dans une drôle d'histoire ; celle du petit Nawee, qui un soir en lisant son livre sur la préhistoire s'était retrouvé coincé dans ce même livre afin de mieux comprendre la vie d'un petit homme des cavernes... Quel voyage, rempli d'épreuves, pour arriver jusqu'à trouver une clé, la clé qui pourra délivrer le petit Nawee. Mais, le pouvoir de la clé fut bien trop fort et le petit garçon fut projeté dans un autre temps, dans l'espace !!!!!!!!!!!!!



Charlotte CHEVREL
Responsable service enfance, jeunesse et sport

Viens avec nous cet été !!!

Toi qui rentres en 6^e l'année prochaine,

l'espace jeunes t'ouvre les portes dès le mois de juin cette année pour toute la période estivale.

Viens profiter de ton été avec nous, avec la découverte de nouvelles pratiques sportives, des activités créatives et différentes sorties qui seront prévues au planning.

N'hésite pas à venir récupérer ton dossier de pré-inscription à l'espace jeunes à la maison des associations nous t'attendons.



Horaires période scolaire :
mardi, jeudi, vendredi : 17h00-19h00
Mercredi, samedi : 14h00-19h00

Horaires pendant les vacances :
Du lundi au samedi : 14h00-19h00

*Cet été nous serons ouvert à partir du 7 juillet du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00

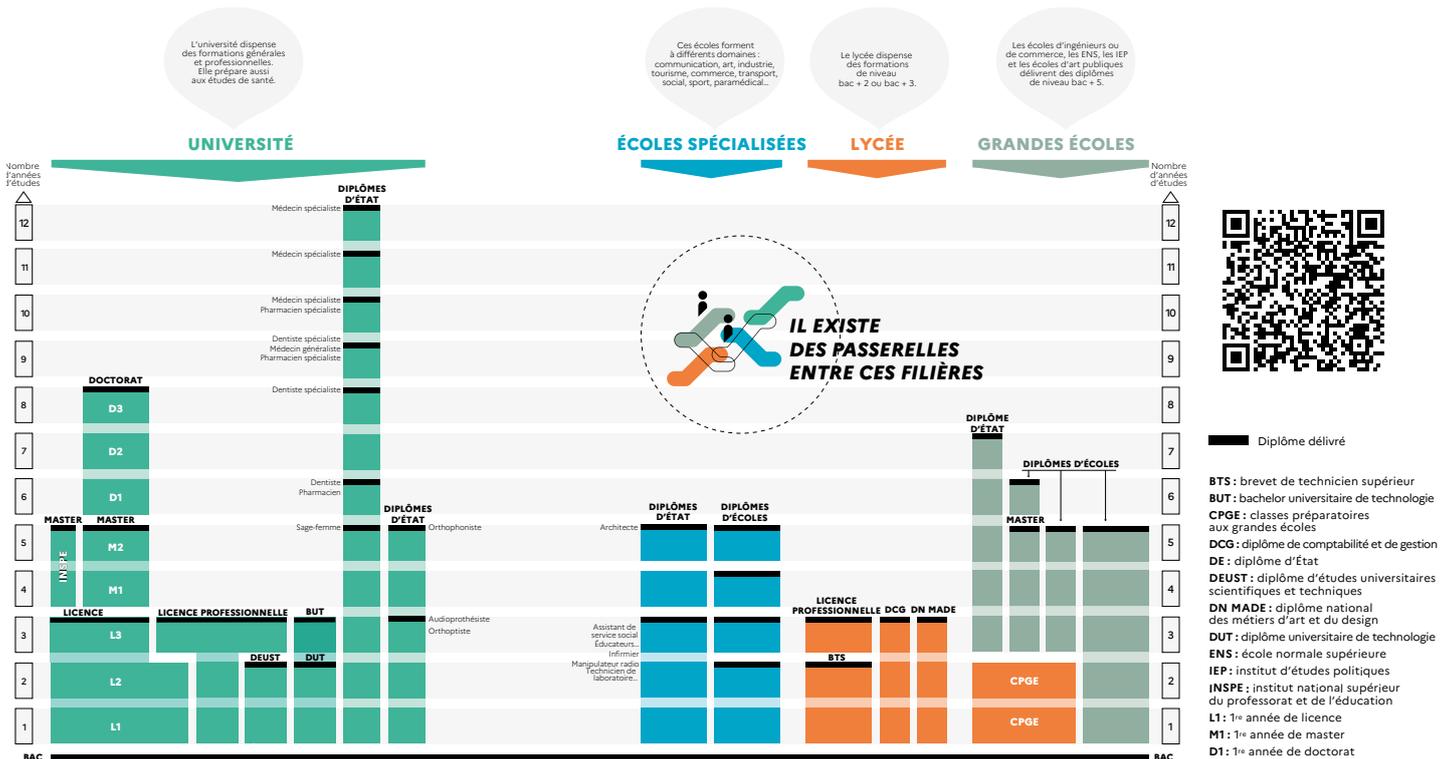


Kévin THIERRY
Responsable Animation Jeunesse

Vie scolaire

L'orientation post-bac ? Un casse-tête parfois...

LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES



Source : Schéma ONISEP Etudes Supérieures 21_22



La municipalité a édité une brochure détaillant le parcours scolaire de la maternelle à l'orientation post-bac - disponible à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque, à l'espace jeunes.

« Je ne sais pas quoi choisir ? », « Comment faire pour ne pas me tromper ? », « Je m'en moque », « J'angoisse », « J'ai peur », ..

Parents, nous sommes tous confrontés à ces humeurs de jeunes adolescents, en transition vers l'âge adulte. Nos enfants se cherchent. comme nous, il y a longtemps. Mais aujourd'hui, ce n'est pas le même écosystème qu'il y a 20 ou 30 ans.

Faire ses choix dans Parcoursup s'ajoute à réussir le bac et le tout dans une période bouleversée par la pandémie.

L'article qui suit a pour ambition de partager une expérience de parents, de Pontcarré, parfois désespérés. Parmi tous les salons proposés : au Salon de la Rentrée l'Étudiant du 18 Septembre 2021, la conférencière Clothilde Hanoteau livrait au public de parents et adolescents ses Clés de l'Orientation. Les voici présentées dans cet article pour éclairer vos chemins.

« Nous avons tous un potentiel »

L'orientation, ce n'est pas que les résultats scolaires. Il ne faut pas seulement prendre en compte les matières préférées. Il faut suivre l'actualité car certaines informations provoquent des tilts. Il faut s'ouvrir et être curieux.

C'est comme une enquête, on cherche des indices..

Alors ? Utilisez un mur avec fléchage ou votre téléphone, pourquoi pas un cahier ? Il faut mettre ses idées sur le papier ou enregistrer des audios. Il faut trier et prioriser : profil scolaire, personnalité, motivations depuis tout petit, etc..

Sites à regarder :



education.gouv.fr



onisep.fr



monorientationenligne.fr



RIASEC Flash



terminales2021-2022.fr



trouvetavoie.net
site créé par l'ESSEC



tests de personnalité -
payants - à partir de 16€

L'Orientation ? C'est une compétence à développer : la capacité à faire des choix à des moments clés de sa vie.

Et cela reste d'actualité, à n'importe quel âge, 40 ans, 50 ans...

En terminale, il faut prendre un chemin et se permettre deux choses : se donner le droit de rêver et le droit à l'erreur.

Cela prend du temps de savoir qui on est et qui on veut être. Il faut trouver son moteur, sa motivation, ce qui nous stimule : il y a les scolaires, certains veulent écouter, d'autres expérimenter. Il faut oser. Il faut (ré) ouvrir le champ des possibles.

Oscar Wilde disait : « *Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles* ».

Mieux se connaître

**Un type de personnalité correspond à un profil de compétences...
Un métier est fait pour des types de personnalités.**

Le profil psychologique RIASEC, découlant de la typologie de Holland, est un outil qui propose des pôles de compétences : Réaliste, Investigateur, Artiste, Social, Entreprenant, Conventionnel. C'est la combinaison des pôles qui compte.

Cela aide à parler de soi dans les lettres de motivation de Parcoursup. Dans ces lettres, il est important de se demander : est-ce que chaque phrase dit quelque chose ? Il faut illustrer les idées avec des exemples concrets.

Il y a deux aspects à considérer dans les études supérieures :

1°/ Dans quel univers

2°/ Par quel chemin

FAIRE LE CHOIX D'ÉTUDES, c'est accepter de prendre un chemin (parmi plusieurs), avec un moyen (train, vélo, chemins de campagne avec villages) .

Exemple, « dans 3 ans avec un BUT ou licence, je choisirai un master : j'ai grandi, mûri, je me connais mieux »

La tendance actuelle est de poursuivre soit vers bac+3 soit vers bac+5. Mais, les BTS résistent et permettent une insertion professionnelle directe - même si de nombreux diplômés poursuivent une année en licence professionnelle ou jusqu'à bac +5, y compris dans de grandes écoles (commerce/management ou d'ingénieurs après une prépa ATS par exemple).

La question se pose de savoir si vous désirez faire des études supérieures courtes ou longues et aller jusqu'au bac+5. Nous ne sommes pas tous faits pour être manager ou spécialiste. Il faut se demander à quelle échelle vous voulez travailler.

L'objectif finalement est d'être HEUREUX au travail.

Dans votre poursuite d'études, l'important est de choisir le type de pédagogie qui vous correspond : cadré, liberté, besoin de transition après le lycée, besoin de concret.

Ainsi par exemple, les classes préparatoires proposent une grande stimulation intellectuelle mais dans un cadre très scolaire. A savoir : il y a plus de classes préparatoires qu'il y a 20-30 ans et elles ne concernent pas seulement les premiers de la classe - des élèves sérieux à 12/13 de moyenne peuvent être concernés -.

L'université ? La licence est une base pour ensuite se spécialiser ou se professionnaliser. Elle implique d'être « adulte », de se prendre en main car elle offre une grande liberté d'apprendre, à son rythme. Il faut être capable d'aller chercher de la culture autour des cours, de trouver sa propre organisation. À noter : la fac offre aujourd'hui plus d'encadrement (tutorat, enseignant référent, cours de méthodologie...).

Les IUT (Institut universitaires de technologie) proposent désormais des BUT (Bachelors universitaires) en trois ans (qui remplacent les anciens DUT) et permettent de combiner théorie et pratique, d'appliquer ce que l'on apprend, d'avoir de nombreux cours en petits groupes et une réelle proximité avec les enseignants. À la clé : un diplôme qui permet de s'arrêter là et un grade de licence qui permet de poursuivre ses études jusqu'à bac +5.

Les écoles postbac peuvent être de commerce (privées), d'ingénieurs (publiques ou privées) ou spécialisées (art, architecture, digital, tourisme, communication...). À savoir : elles permettent de plus en plus de se former en alternance, ce qui permet notamment de financer ses études.

Croiser potentiel et Profil scolaire

Finalement, vous devez mettre en lien vos atouts, vos matières préférées, vos centres d'intérêt... Si cela ne marche pas, il faut trouver d'autres clés. Exemple : un pays - la Corée ? le Japon ? les États-Unis ? l'Amérique du Sud ?.

Chacun sa route : la voie royale est celle qui vous correspond le mieux.

Peu importe ce que vous choisissez : tant que vous êtes bien, tant que vous êtes à votre place.



Clothilde
HANOTEAU



Daphné
MARTIN

avec l'aimable autorisation de Clothilde Hanoteau, ancienne journaliste et Responsable du service Coaching Orientation du journal l'Étudiant et maintenant coach

Vos manifestations à Pontcarré

La marche du printemps

Grande réussite pour cette « Marche du Printemps » qui a regroupé 202 personnes

Tous les marcheurs ont profité d'un accueil chaleureux dans cette belle salle des fêtes de Pontcarré.

Le soleil était de la partie et c'est avec entrain que les membres du club AMITIE NATURE ont accompagné les randonneurs sur quatre parcours. D'autres personnes ont préféré partir avec un plan et suivre les balises pour prendre leur temps ou aller plus rapidement.

La distance de 30 km a été parcouru par 35 personnes, le 20 km par 7 personnes, le 15 km a attiré 106 personnes et le 10 km 27 personnes.

Un couple d'Ozoir prouve que la marche est le sport idéal pour tous. La dame de 80 ans et son mari de 82 ans ont parcouru les 15 km.

Une offre de rando-mystère faite pour la découverte et la recherche d'animaux dessinés sur de petites cartes, a permis à 27 personnes dont 6 enfants une promenade ludique dans les bois de Pontcarré.

Tous les participants ont reçu un petit cadeau à l'emblème du club et la mairie et le conseil départemental se sont montrés généreux pour récompenser les participants.



Chasse aux œufs du 17 avril

Une très belle météo, pas de masque, la chasse aux œufs a eu lieu en extérieur le dimanche 17 Avril. Quelle joie de revoir les enfants s'amuser aux différentes tables de jeux pour gagner des œufs en chocolats ! Nous remercions la mairie, notamment les services techniques, pour leur aide précieuse ainsi que les bénévoles du Comité des Fêtes d'avoir repris le chemin des préparatifs pour offrir du pur bonheur aux enfants comme à leurs parents.



Déborah
Thomas

2021 Les couleurs de Lagny Pontcarré Cyclisme ont brillé



La saison 2021, une nouvelle fois contrainte par la pandémie de COVID-19, fut **une des plus prolifiques pour le club**, étant donné que dans toutes les catégories d'âge, nos coureurs ont joué la victoire. Le club concentre

principalement ses activités sur deux disciplines : le cyclisme sur route et le cyclo-cross.

La saison de l'école de vélo (5 – 12 ans) a une nouvelle fois été réussie. Notre équipe se classe 3^e au classement par équipe d'Île-de-France en cyclo-cross et sur la route et a gagné le trophée du Mini-Tour de Seine-et-Marne par équipes. Nos jeunes ont remporté 20 victoires individuelles et 1 victoire par équipe.

Dans les catégories Minimes, Cadets, Juniors et Séniors (12 ans et plus), les coureurs ont brillé également :

- 3^e au Super-Challenge du Comité Ile-de-France toutes catégories.
- 1^{er} au Challenge du Comité Ile-de-France Pass'Cyclisme.
- 1^{er} au Challenge par équipe du Mini-Tour de Seine-et-Marne.
- Lucas DA COSTA champion de Seine-et-Marne Route Minimes.
- Gabriel NOMINE champion de Seine-et-Marne Route Cadets.
- Flavian MAREC champion de Seine-et-Marne Route Juniors.
- Valentin BRACONNOT champion de Seine-et-Marne Route D2.
- Lucas DA COSTA vice-champion d'Île-de-France Route Minimes.
- Lucas NOLIUS vice-champion d'Île-de-France Route Pass'Cyclisme D1.
- Sélection de 2 coureurs cadets au Championnat de France.
- Sélection d'un junior à la Coupe de France.
- 16 victoires par équipes.

La saison de cyclo-cross 2021/2022 a bien commencé avec des coureurs cadets 1^{er} année qui ont été sélectionnés en Coupe de France. Pour les coureurs sur route, la préparation hivernale a débuté pour être prêt pour les premières courses de la saison qui auront lieu en mars. L'objectif est de faire aussi bien que la saison dernière voire mieux.

Pour accompagner les coureurs dans les meilleures conditions (véhicules, équipements et matériels), nous accueillons de nouveaux partenaires : Veranda Design, Groupama, Agence Colas de Pavillons sous Bois, Bouvier Sécurité Incendie, les Sources Alma et Vélo 77.

Nous remercions les communes de Pontcarré et Lagny-sur-Marne qui nous soutiennent depuis de nombreuses années.

Nicolas CHAMPON

RENSEIGNEMENTS

Guillaume LIENARD (Président)
gulienard@gmail.com

CONTACT PARTENAIRES

Sébastien WATREMEZ
sebwatremez@wanadoo.fr

L'engrenage des violences faites aux femmes



4. - La phase suivante est de couleur verte : la LUNE DE MIEL. Une phase idyllique où l'agresseur se montre sous un beau jour : il commence par faire des promesses et fait le maximum pour se faire pardonner. Il faut oublier ce qui vient d'arriver, cela ne se reproduira plus.

La victime est touchée, elle veut y croire, donner une autre chance, tendre la main pour aider son conjoint à changer.

Pourquoi une femme dans un couple fragilisé par la violence ne part pas ? avant qu'il ne soit trop tard, avant qu'elle ne perde la vie.

Une femme est sous emprise.

Une emprise dominant/dominé dans le cadre d'un lien affectif : une rencontre, «je l'aime»

Une femme est sous l'emprise d'un conjoint nocif et toxique mais qui a réussi à la piéger dans un cercle infernal, appelé cycle de la violence. Quatre phases s'enchaînent - tension, crise, justification, lune de miel - et ... recommencent !

En quoi consiste ce cycle de la violence ?

1 - D'abord, il y a une phase de TENSION, phase précurseur comportant ces symptômes de la part de l'agresseur : bouderie, silence, gestes brusques, regards noirs, irritabilité.

La victime pense : Il va se passer quelque chose, je marche sur des œufs.

Cette phase est de couleur orange sur le schéma.

2 - Brusquement, l'agresseur entre en phase de CRISE avec une violence de type verbale, sexuelle, physique et/ou psychologique. Cette phase est la phase dangereuse, de couleur rouge, celle qui peut mener l'agresseur jusqu'à ôter la vie.

La victime ressent alors ce type d'émotions : la honte, l'humiliation, la colère, la tristesse.

3 - S'ensuit la phase de JUSTIFICATION de la part de l'agresseur : il minimise les propos tenus, rejette la faute sur l'autre, prononce des justifications en tout genre.

Cette phase redevient de couleur orange. Quant à la victime : elle rationalise, modifie sa perception pour se centrer sur les émotions de ce conjoint pourtant agresseur, elle se rend responsable de la situation.



source : www.cdffasentinelles.com/dossier-violence

Malheureusement, ce cycle recommence et plus le temps passe, plus le cycle s'accélère.

Sans carte d'identité, sans carte bleue, sans téléphone portable, l'emprise sur la femme est totale.

Voulez-vous connaître le degré d'emprise pour vous ou pour quelqu'un que vous souhaitez protéger ?

Découvrez le violentomètre. Il est disponible à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque, à l'accueil de loisirs et à l'espace jeunes.

Des phrases semblant anodines qui agissent comme un thermomètre dont la température augmente .. trop !

source : www.crijinfo.fr/le-violentometre-un-outil-pour-mesurer-les-violences-conjugales/

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Ne jamais se battre, se défendre	Accepter les coups, les gifles, les coups de pied	Avoir peur de son conjoint	Être contrainte de faire des choses que vous n'aimez pas	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison	Être obligée de rester seule à la maison
PROFITE Ta relation est saine quand il...						VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...						PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...											

Face au danger, appelez de Pontcarré le 17. L'opérateur qui vous répond est situé à Melun. Vous pouvez aussi envoyer un SMS au 114.

Une intervention policière peut être déclenchée. Il vous faut :

- préciser votre localisation : adresse précise, étage, etc..
- donner un maximum de renseignements sur le comportement de l'agresseur :
 - c'est la première fois ou non ?
 - des enfants sont présents ? combien ?
 - l'agresseur connaît-il les arts martiaux ?
 - possède-t'il une ou des armes ? etc.

Au cas où, préparez votre départ : ayez un kit de survie stocké chez un tiers de confiance. Celui-ci doit être a minima constitué d'un jean, de deux paires de chaussettes, de culottes, de tee-shirts. Pensez aussi à des duplicatas de vos papiers. Lorsque vous aurez quitté votre domicile, vous n'aurez plus rien.

Cela demande une bonne dose de courage d'oser quitter cette situation désagréable, anormale, injustifiée.

Il faut le faire pour ses enfants.

Il faut le faire pour soi.

Source : Conférence du 25 Novembre 2021, organisée par la municipalité de Pontault Combault, avec la présence de la Police Nationale, d'une psychologue, d'une assistante sociale et d'une avocate.



Daphné
MARTIN



Merci pour vos dons aux habitants ukrainiens

Jeudi 24 février 2022, le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, lance une offensive en Ukraine.



Le jeudi 3 mars, soit une semaine plus tard, la municipalité de Pontcarré décidait, comme de nombreuses autres communes, d'encadrer votre bel élan de solidarité autour d'une collecte de denrées au profit des habitants de l'Ukraine. Tant qu'une issue n'est pas trouvée à ce conflit.

Une collecte pour aider les habitants d'un pays en guerre est un procédé inhabituel. Une première difficulté de taille pour les élus d'une municipalité comme la nôtre : **comment faire acheminer les dons collectés jusqu'aux habitants ukrainiens ?**

Cela commence par de multiples appels téléphoniques, à différents organismes, sur plusieurs jours. Le choix se porte sur l'UDPS 77, l'Unité de Développement des Premiers Secours de Seine et Marne, association loi 1901, agréée de Sécurité Civile.

Vous avez déposé vos dons à la mairie de Pontcarré où ils ont fait l'objet d'une première vérification par les agents municipaux. Les articles donnés sont-ils bien listés par la sécurité civile ? c'est-à-dire en lien avec les besoins exprimés par les autorités ukrainiennes. Les dates de validité sont-elles toujours bonnes ? Certaines exceptions peuvent être faites : les compresses, par exemple, qui lorsqu'elles sont périmées deviennent non stériles mais restent utiles.

La générosité des pontcarréennes et pontcaréens a permis de constituer un premier camion, venu récupérer vos dons le jeudi 9 mars (photo en couverture). Une nouvelle opération de tri et de classement a été ensuite réalisée à l'UDPS 77 de Pontault-Combault, peu avant l'acheminement auprès de l'association des scouts ukrainiens, à Paris, dans le 19ème arrondissement. Une nouvelle fois, les articles collectés y sont classés en fonction des priorités, par les scouts ukrainiens. Le jeudi 10 mars, les lots d'articles prioritaires, dont les dons de Pontcarré, partaient en camion jusqu'aux bases arrière en Pologne ou en Ukraine. Depuis, trois autres dons ont été transmis.

Mr Arki, président de l'UDPS 77, souligne à quel point cet élan de solidarité touche les scouts ukrainiens, quand il va livrer : toute cette fraternité, toute cette chaleur humaine envers le peuple ukrainien les impressionnent et ils sont extrêmement reconnaissants.



La deuxième collecte a pris la forme d'une livraison de la municipalité à Pontault Combault, le vendredi 18 mars. Monsieur le Maire, Tony Salvaggio, était accompagné d'élus. Il est le signataire de la fiche qui enregistre les dons d'une commune auprès de l'organisme UDPS 77. C'est une traçabilité qui se poursuit avec la contresignature par l'association des scouts ukrainiens. Transparence et clarté sont importantes avec ce suivi : cela fait déjà sept tonnes de dons acheminés par l'UDPS 77 à l'organisation des scouts ukrainiens.

Quelques clarifications nous sont aussi données.

**** Privilégier plutôt les aliments lyophilisés que des conserves ****

Question de poids. 50 paquets lyophilisés sont évidemment plus légers que 50 boîtes de conserve.

Question de bon sens. Le poids d'un véhicule de transport est limité, le PTAC*. Le contenu de chaque camion est donc réfléchi pour transporter un maximum d'articles, avec un maximum d'utilité, pour un maximum de personnes.

Le transport est assuré jusqu'aux bases arrière en Pologne ou en Ukraine. Mais, le passage de la frontière est seulement possible s'il n'y a pas de bombardement. Sinon ? Les véhicules s'arrêtent, leur contenu est transféré dans des sacs à dos, d'hommes et de femmes, pour passer la frontière à pied.

Autre question de bon sens. La nourriture lyophilisée est plus facile à réhydrater avec de la neige fondue. Disponible sur place, naturellement, en grande quantité.

* Poids Total Autorisé en Charge

**** il y a du génie dans l'hygiène féminine ****

Les serviettes hygiéniques, les tampons aussi, ont une destination première auprès des femmes mais, elles servent aussi ... à panser les blessures des militaires. En temps de guerre, elles sauvent quand il y a pénurie de compresses.

**** autres articles dont il est fait besoin ****

Filets de chasse, tenues de chasse, capsules pour traiter l'eau, réchauds à gaz pour faire fondre la neige.



Daphné
MARTIN



L'UDPS 77 forme au secourisme les détenteurs de PSC1.

Récemment, y ont été formées des ukrainiennes de moins de trente ans aux premiers secours, en une journée. Elles sont ensuite reparties en Ukraine administrer les premiers soins.

L'organisme suit une démarche citoyenne locale et bio.

Dossiers d'urbanisme dématérialisés

Dans le cadre de la mise en place de la Saisine de l'Administration par Voie Electronique (SVE), la Commune de Pontcarré s'est dotée d'un guichet unique à destination :

- des professionnels intervenant dans le domaine de l'urbanisme
- et des particuliers (ou personnes morales) pour le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Ce portail permet aux particuliers (ou personnes morales) de déposer en ligne des dossiers d'urbanisme dématérialisés (demandes de permis de construire ou d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable), ainsi qu'aux notaires et aux géomètres pour les dossiers de type DIA (déclaration d'intention d'aliéner) et CU (certificats d'urbanisme).

Rendez-vous sur le site de votre municipalité, section Urbanisme



** Nouveaux liens **

Demande d'autorisation d'urbanisme dématérialisée

1° Explication de la démarche dématérialisée

... vous explique la démarche de dématérialisation du dépôt de votre demande d'autorisation d'urbanisme

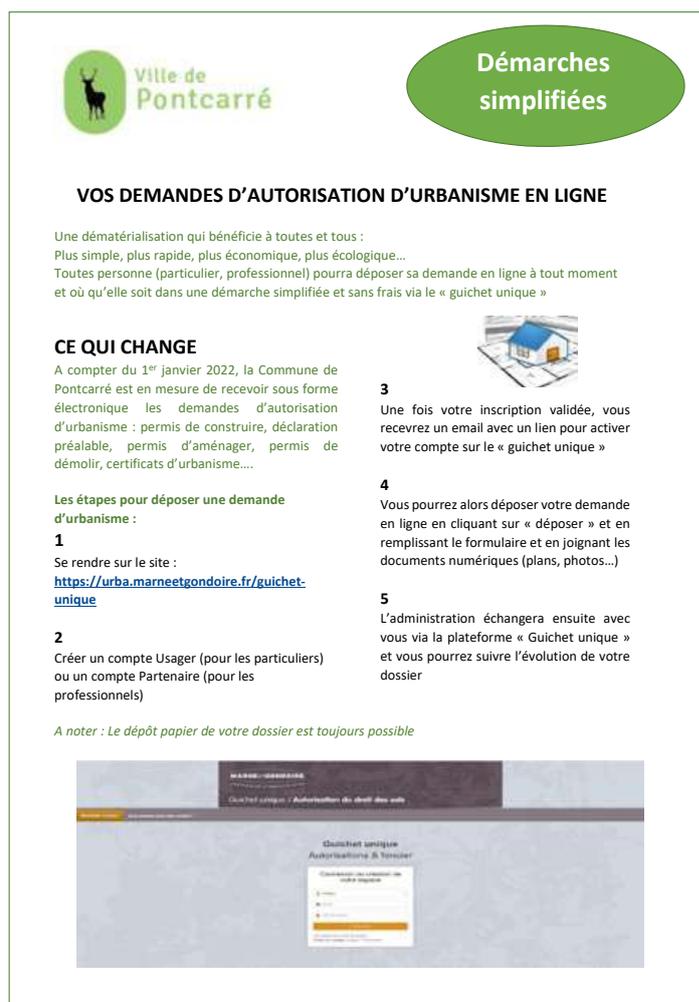
2° Guide pour créer votre demande d'accès au Guichet Unique

... vous explique comment créer un compte à cette plateforme de Guichet Unique, maintenue par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Accès ci-dessous au Guichet unique – Autorisation du droit des sols.

TOUT PROBLÈME DE CONNEXION À LA PLATEFORME EST À VOIR AVEC MARNE & GONDOIRE (et non la mairie de Pontcarré)

via un échange mail avec sig@marneetgondoire.fr



Démarches simplifiées

VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Une dématérialisation qui bénéficie à toutes et tous :
Plus simple, plus rapide, plus économique, plus écologique...
Toutes personnes (particulier, professionnel) pourront déposer sa demande en ligne à tout moment et où qu'elle soit dans une démarche simplifiée et sans frais via le « guichet unique »

CE QUI CHANGE

A compter du 1^{er} janvier 2022, la Commune de Pontcarré est en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir, certificats d'urbanisme...

3 Une fois votre inscription validée, vous recevrez un email avec un lien pour activer votre compte sur le « guichet unique »

4 Vous pourrez alors déposer votre demande en ligne en cliquant sur « déposer » et en remplissant le formulaire et en joignant les documents numériques (plans, photos...)

5 L'administration échangera ensuite avec vous via la plateforme « Guichet unique » et vous pourrez suivre l'évolution de votre dossier

Les étapes pour déposer une demande d'urbanisme :

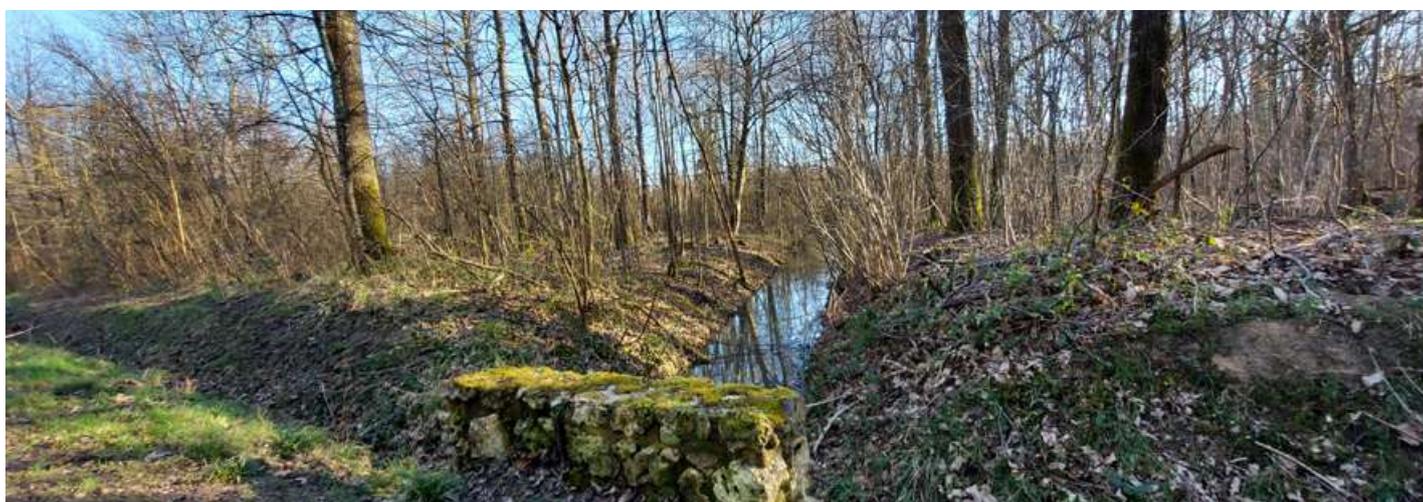
1 Se rendre sur le site : <https://urba.marneetgondoire.fr/guichet-unique>

2 Créer un compte Usager (pour les particuliers) ou un compte Partenaire (pour les professionnels)

A noter : Le dépôt papier de votre dossier est toujours possible



Promenade en forêt à l'approche du printemps : conseils aux promeneurs et propriétaires de chiens



Les beaux jours arrivent et avec eux, les balades avec nos animaux de compagnie peuvent se faire plus fréquentes et plus longues. L'arrivée du printemps coïncide cependant aussi avec la période de reproduction et des naissances pour la faune sauvage.

Ainsi, comme tous les ans à cette époque, les chevrettes (femelle du chevreuil, ce petit cervidé qui peuple volontiers les abords de notre village) vont donner naissance à leurs faons. C'est également le cas de bon nombre d'oiseaux qui nichent au sol et dont les juvéniles ne sont pas encore susceptibles de se soustraire à des actes de prédation.

Dans ce contexte, il est rappelé qu'en forêt, les chiens doivent être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin en dehors des allées forestières*, afin de protéger ces animaux jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de fuir. Un chien pourtant habituellement obéissant peut retrouver rapidement son instinct de chasseur et perturber cette faune encore fragile durant cette période cruciale.

Même après le 30 juin, si vous avez des doutes sur le rappel de votre chien, privilégiez la laisse pour éviter de déranger ces jeunes hôtes de notre forêt.

Par ailleurs, ne touchez pas un faon qui semble abandonné, sa mère est généralement à proximité et attend seulement la tombée de la nuit pour s'en occuper.



* Ce que dit la loi : tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. Au printemps, la réglementation se durcit : du 15 avril au 30 juin de chaque année, un arrêté ministériel impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières. En cas de non-respect, le contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.



Circulation automobile à proximité de zones forestières

En tant qu'habitant d'un village forestier, la plupart de nos trajets quotidiens comportent une partie importante en bordure de zones boisées. A la faveur de la nuit, la faune sauvage qui y réside se met en quête de nourriture et n'hésite pas parfois à traverser la chaussée. La plus grande prudence est donc de rigueur au volant, sur les routes aux abords de nos forêts, afin d'éviter toute collision, tout spécialement du coucher du soleil au lever du jour. Ces collisions que l'on pourrait croire marginales sont pourtant assez fréquentes, et outre la conséquence environnementale regrettable pour l'espèce touchée, elles présentent un risque matériel, voire corporel non nul côté humain. Les populations sauvages, du hérisson au sanglier, en passant par les fouines, martres, blaireaux, renards et chevreuils, sont régulièrement touchées sur les voies qui desservent notre commune.



Si malgré votre vigilance, vous étiez confronté à une situation à risque en terme de collision avec un animal, il est rappelé que si un freinage d'urgence s'avère insuffisant pour échapper à l'impact, il est vivement déconseillé de tenter une manœuvre d'évitement, cette dernière étant en effet de nature à aggraver les conséquences corporelles pour les occupants du véhicule. Dans les faits, la plupart des collisions avec les animaux sauvages, compte tenu de leur taille dans notre région, sont sans effet ou se soldent par des dégâts uniquement matériels, alors qu'une perte de contrôle du véhicule, avec sortie de sa voie et collision secondaire ou tonneau en présence de fossés, conduit plus souvent à des dommages aux personnes.

Lorsque vous prenez la route, gardez donc à l'esprit cette particularité de notre village dont le cadre fait aussi son charme et redoublez d'attention à proximité des panneaux signalant le risque de traversée d'animaux sauvages.



Bruno
BERTHINEAU



Avez-vous un puits ? demande AQUI-BRIE

Vie municipale



Votre mairie communique avec vous !

www.mairiepontcarre.net



Vos posts facebook préférés



Suivez-nous sur Instagram : mairiedepontcarre

Mairie de Pontcarré
★ Favoris • 18 h • 🌐

Magnifique course aux oeufs, organisée ce dimanche avec la Municipalité par Déborah Thomas et avec le Comité des Fêtes et tous leurs bénévoles accompagnés de beaucoup de nos jeunes . Merci à eux d'avoir apporté ce moment de grand plaisir à tous les enfants de Pontcarré sous un superbe soleil dans une telle ambiance de convivialité.
Bien à vous.

Tony Salvaggio
Maire de Pontcarré

Mairie de Pontcarré
★ Favoris • 1 m • 🌐

*** Appel à solidarité avec l'Ukraine ***

MAIRIEPONTCARRE.NET
COLLECTE SOLIDAIRE AU PROFIT DE L'UKRAINE -
Mairie de Pontcarré

mairiedepontcarre

Mairie de Pontcarré
★ Favoris • 9 h • 🌐

Claire Riobé notre bibliothécaire quitte notre commune. Vous pouvez échanger avec elle pour son dernier jour à la bibliothèque : samedi 29 janvier, aux horaires d'ouverture.
Je souhaite une belle réussite à Claire dans ses nouvelles fonctions et sa promotion méritée pour la poursuite de sa carrière professionnelle.
Tony Salvaggio
Maire de Pontcarré

Mairie de Pontcarré
★ Favoris • 27 fév. • 🌐

Le sondage ci-dessous est réalisé par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

MAIRIEPONTCARRE.NET
Produits locaux et casiers fermiers : enquête sur vos besoins - Mairie de Pontcarré



Daphné
MARTIN

Élections législatives

**Les élections législatives auront lieu les dimanches
12 et 19 juin**

La date de clôture des inscriptions sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections législatives est fixée au 6 mai 2022.

Les lieux de votes de Pontcarré sont :

Bureau n°1 : Mairie

Bureau n°2 : École primaire Louis Mazet

Ces lieux sont indiqués sur votre carte d'électeur.

**Je souhaite déposer
une demande de
procuration**



Nouveau

À l'entrée du lotissement de la Ferrandière, un nouveau panneau d'affichage a remplacé l'ancien, devenu obsolète après 20 ans de bons et loyaux services. Il est éteint de 22 heures à 6 heures du matin pour faire face à son intensité lumineuse pourtant réduite à son minimum.



Compte-rendu des conseils municipaux

Séance du 25 mars 2022

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité les points suivants:

1. La redevance Orange pour l'occupation du domaine public routier au titre de l'année 2020
2. La redevance Orange pour l'occupation du domaine public routier au titre de l'année 2021
3. La redevance Orange pour l'occupation du domaine public routier au titre de l'année 2022
4. L'indemnité d'occupation de la société Orange France pour l'année 2022
5. La cotisation 2022 à l'Union des Maires de Seine-et-Marne
6. La commission Locale d'Evaluation des transferts de Charges de la CLECT du 17 janvier 2022
7. L'approbation de la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire
8. La modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Souppes-sur-Loing, Chauconin-Neufmontiers et Nantouillet
9. L'autorisation donnée au Maire pour demander l'intervention d'un secrétaire itinérant du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne
10. La création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{re} classe
11. La désignation d'un nouveau correspondant CNAS

État Civil 2022

Naissances

VANSTAEVEL Timothée Williams Antonio	03/01/2022
ASTIER Léonie Andréa	10/01/2022
ROMELOT Leonard Alan Henri	16/01/2022
PEREIRA BARBOSA BUENO FERNANDES Anthony	12/02/2022
GIRARD SARTA Eden.....	01/03/2022
BITTAR VIEIRA Davi Lucca.....	11/03/2022

Mariage

SERGEANT Nicolas	
CUSSERNE Emilie Marguerite	22/02/2022

Décès

LAGUERRE Epouse POUMIER Marie	24/01/2022
BORDIER Claude	28/01/2022
COSSIN Alain	10/02/2022
COSSIN Thomas	29/03/2022

Notre calendrier des événements 2022

sous réserve des dispositions liées à la crise sanitaire



ANNULÉ

22 MAI
Bourse aux livres

- Salle des fêtes
- Municipalité



25 JUIN
Fête de la Musique

- Place salle des fêtes
- Comité des fêtes



02 ET 03 JUILLET
Spectacle danse

- Salle des fêtes
- ACAP



13 JUILLET
Feu d'artifice

- Place salle des fêtes
- Comité des fêtes



03 SEPTEMBRE
Forum des associations

- Salle des fêtes
- Municipalité



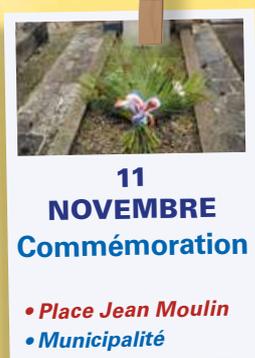
04 SEPTEMBRE
Fête de la forêt

- Carrefour de la ferrandière forêt
- Comité des fêtes



01 OCTOBRE
Courir pour la vie
Courir pour Curie

- Rue Papillon
- Municipalité



11 NOVEMBRE
Commémoration

- Place Jean Moulin
- Municipalité



26 ET 27 NOVEMBRE
Bourse aux jouets

- Salle des fêtes
- Municipalité au profit des restos du coeur



DÉCEMBRE
Marché de Noël

- Salle des fêtes
- Municipalité

RAPPELS

Horaires mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 9h00 à 12h00
Mercredi et vendredi.. : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
Samedi : 10h00 à 12h30
Tél : 01 64 66 31 55 - Fax : 01 64 66 03 35

Accueil pré et post scolaire - Accueil de loisirs -
Temps cantine : 01 64 76 69 45 - 06 47 84 37 24

Et toujours à votre disposition le site Internet de la Mairie :

www.mairiepontcarre.net ainsi que sur  Mairie de Pontcarré et  mairiepontcarre

• Horaires bibliothèque :

mercredi et samedi :
10h à 12h30
14h à 17h30
mardi, jeudi :
16h30 à 18h00
vendredi :
16h30 à 17h30

• Calendrier 2022 du passage des encombrants,

chaque 3^e jeudi du mois :
Jeudi 19 mai
Jeudi 16 juin
Jeudi 21 juillet
Jeudi 18 août
Jeudi 15 septembre